

	<b>ATELIERS</b> <b>Schéma Départemental de</b> <b>l'Amélioration de l'Accessibilité des</b> <b>Services au Public</b>	Ateliers territoriaux Sud 9 mai 2017 Duttlenheim
Date : 10/05/2017		
Auteur : MH		

**Relevé de conclusions et pistes d'action**

Atelier 2 : «Renforcer l'attractivité de nos territoires - Quelle offre culturelle et de loisirs ? »

**Diagnostic et enjeux**

- **Des équipements phares créant une vraie richesse touristique :** Le Haut Koenigsbourg, la Bibliothèque Humaniste, le Mémorial Alsace Moselle Le Centre Européen du résistant déporté et le Struthof, Les cités fortifiées, Le Mont Sainte Odile... et 23 châteaux disposant de veilleurs
- **Une offre culturelle diversifiée et dense, soutenue par un tissu associatif actif :** 3 relais culturels ayant une programmation diversifiée (les Tanzmatten, l'Espace Athic, le Relais d'Erstein), un Centre d'Interprétation du Patrimoine d'Andlau (les Ateliers de la Seigneurie), des festivals majeurs (Decibulles...), un excellent maillage de bibliothèques, médiathèques et points lecture, 20 écoles de musique et danse...
- **Une mise en réseau des acteurs nécessaire,** une valorisation des grands équipements institutionnels (FRAC, Agence culturelle, Alsace Archéologie...) et des sites culturels nécessaire pour faire rayonner l'offre culturelle sur les territoires et renforcer l'attractivité

**Constats et échanges**

**L'offre culturelle et de loisirs sur le territoire Sud - Témoignages de :**

- Jean-Paul HUMBERT, Président de Décibulles et Co-fondateur du festival
- Mme Estelle LEQUESNE, Chef du service Politique des publics au Haut-Koenigsbourg

**Les événements culturels pour contribuer à l'attractivité des territoires et mobiliser les acteurs**

- **Tout un territoire qui se mobilise autour d'un festival :**
  - 600 bénévoles provenant d'associations partenaires, 34 associations locales viennent aider au bon déroulement du festival, les collectivités, 40 entreprises de la Vallée de Villé, 120 fournisseurs alsaciens locaux
  - Les actions culturelles de l'association permettent de repérer les jeunes talents de la région et d'obtenir des mécènes qui soutiennent financièrement l'association pour qu'elle puisse perdurer : 48 mécènes dont 35 de la Vallée de Villé
  - Partenariat avec 4 structures culturelles alsaciennes pour aider au développement des groupes : L'Évasion à Sélestat, la MJC de Marckolsheim, le Vivarium à Villé et l'Espace Django Reinhardt à Strasbourg
- **Le festival qui contribue à l'attractivité avec des retombées sur les territoires :**
  - **Mobiliser le tissu associatif et faire vivre les associations :** les associations locales obtiennent des indemnités des retombés économiques du festival
  - Le festival permet des **retombés économiques directs et indirectes** importantes réinjectées en partie dans l'économie alsacienne : **38% des festivaliers** fréquentent les commerces aux alentours
  - **Montée en compétences des jeunes et les rendre autonomes : une expérience culturelle apporte** une expérience supplémentaire phare dans le CV des jeunes

**A chaque commune son évènement culturel**

- Problématique de **l'accès à la culture et au sport dans les petites communes**
- Il faut considérer que chaque **évènement culturel est un point d'appui** : l'exemple du

	<b>ATELIERS</b> <b>Schéma Départemental de</b> <b>l'Amélioration de l'Accessibilité des</b> <b>Services au Public</b>	Ateliers territoriaux Sud 9 mai 2017 Duttlenheim
<b>Date : 10/05/2017</b>		
<b>Auteur : MH</b>		

spectacle « 50 nuances d'archives » des Archives Départementales : l'animation culturelle autour des archives conduit à des rencontres et interactions entre les habitants (jeunes, seniors, enfants...)

### **Un rôle majeur des associations dans les événements culturels et la nécessité de les accompagner**

- La **prise de responsabilité** au sein d'une association pour l'organisation d'un événement peut être un frein à l'engagement humain
- **La sécurité est un des freins des manifestations culturelles** : nécessité de moyens humains, financiers et médico-sanitaires (présence d'infirmiers pendant le festival)

### **L'accès à la culture pour tous : la conception universelle**

- **L'importance de réfléchir en amont pour l'accès de tous à la culture :**
  - Un **festival accessible aux personnes à mobilité réduite** en intégrant les normes PMR
  - **Mobiliser les intervenants** sur les territoires pour agir et **construire des projets culturels** comme l'exemple du festival « Culture Handicap » soutenu par plusieurs partenaires
  - **Faciliter les échanges culturels bi-nationaux** (France-Allemagne)
  - Haut-Koenigsbourg : **des visites universelles** sont organisées en faisant appel aux **5 sens** pour vivre de nouvelles expériences. Des **ateliers intergénérationnels** innovants sont proposés dans les EHPAD (co-construction avec des géiatres et le personnel de l'EHPAD)
- **Comment adapter les équipements à l'accès universel :**
  - Le château du Haut Koenigsbourg améliore son accessibilité pour tous les publics depuis plus de 10 ans, grâce à un accueil des personnes à mobilité réduite : il n'est pas toujours possible de mettre en place un ascenseur mais **s'appuyer sur l'innovation comme les visites virtuelles** (l'utilisation de nouvelles technologies permet d'attirer un nouveau public, et notamment les jeunes)

### **Pistes d'action**

- ▶ **Accompagner le tissu associatif** dans l'organisation des événements culturels : sécurité, environnement...
- ▶ **Inciter des petits projets culturels** comme les projets de lectures d'archives théâtralisées car ils visent à offrir au public une immersion sensible et vivante dans le passé grâce à la mise en voix de textes historiques, notamment des documents locaux
- ▶ **Organiser et accompagner l'accès universel** aux équipements culturels et festivals du territoire
- ▶ **Des leviers pour de futurs projets culturels transfrontaliers** : s'ouvrir à la culture binationale du fait de notre spécificité locale transfrontalière en proposant des spectacles et des festivals avec des programmations bilingues
- ▶ **Compléter la programmation culturelle pendant les vacances scolaires** pour les jeunes